

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES ESTHÉTIQUES

Entre les soussignés :

Le Prestataire :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

SIRET : _____

Le Client :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

SIRET (si applicable) : _____

Article 1 – Objet du contrat

Le Prestataire s'engage à fournir au Client des prestations esthétiques conformément aux termes définis dans le présent contrat. Les prestations pourront inclure, sans s'y limiter, soins du visage, soins du corps, maquillage, épilation, et autres services liés à l'esthétique.

Article 2 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée ou indéterminée selon option choisie. La durée précise et les modalités de renouvellement ou de résiliation seront précisées dans les annexes ou avenants éventuels.

Article 3 – Modalités des prestations

Les prestations seront réalisées dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de déontologie applicables aux professionnels de l'esthétique. Le Prestataire s'engage à utiliser des produits conformes à la réglementation en vigueur et adaptés aux besoins du Client.

Le Client devra respecter les recommandations données par le Prestataire avant, pendant et après les soins. Tout contretemps ou impossibilité de se présenter devra être signalé au minimum 24 heures à l'avance, sauf cas de force majeure.

Article 4 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au jour de la signature du présent contrat, tels que détaillés dans les annexes. Le Client s'engage à régler les sommes dues selon les modalités convenues (comptant, acompte, échéancier).

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément à la législation française.

Article 5 – Responsabilités

Le Prestataire est responsable de la bonne exécution des prestations conformément aux règles de l'art et à la réglementation applicable. Toute allergie ou contre-indication connue devra être signalée par le Client avant la réalisation des soins.

Le Client est responsable de ses informations communiquées et s'engage à respecter les consignes données.

Article 6 – Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre du présent contrat, sauf accord préalable écrit contraire.

Article 7 – Résiliation

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties sous réserve du respect d'un préavis écrit de 30 jours, sauf en cas de manquement grave justifiant une résiliation immédiate.

Article 8 – Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents conformément à la législation française.

Le Prestataire

Le Client

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-lance-esthetique/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.